

**Procès-verbal de
l'Assemblée générale ordinaire de l'Association
du lundi 29 mars 2021 à 19h (en visio-conférence)**

Membres présents

Collectifs : Laurent Beausoleil (FCLPA), Lionel Bionda (FPLC et trésorier du comité), Claude Dupanloup (FCLPA et secrétaire du comité), Kim Durussel (Camille Martin), Yves Gubelmann (Point Commun), Ueli Leuenberger (FCIL), Salima Moyard (FCIL et Conseillère administrative de Lancy),

Individuels : Patrizia Barone, Joana Da Silva, Sylvie Fischer (Présidente), Valentina Hemmeler Maïga, Tiago Larcher Monteiro (Administrateur du site web), David Mathys, Francesco Puglia, Julien Ribon, Daniel Roth, Cyril Rufener, Sara Sottocasa-De Oliveira, Gueorgui Uzunov, Steven Wyss.

Partenaires : Odile Magnenat (coordinatrice quartier)

Membres excusés

Maria Bernasconi, Nadine Carrel (Coopérative Cité Derrière), Maria Garcia, Sandrine Grether (L'Adret-FCLPA), Yolanda Martinez (Ecole En-Sauvy), Caroline Monod, Guy Musy (FASe), Laurent Tischler.

ORDRE DU JOUR**1. Accueil et présentations**

Sylvie Fischer, Présidente, accueille les 22 participants et participantes et chaque membre se présente.

L'ordre du jour ayant été envoyé aux membres par mail du 08.03.2021. La Présidente rappelle les différents points soumis à l'Assemblée

2. Approbation du PV de l'AG constitutive du 06.11.2019

Le procès-verbal a été envoyé aux membres par mail du 26.03.2021. La Présidente expose brièvement les circonstances de la naissance de l'Association, soutenue par les membres fondateurs et avec la collaboration de partenaires institutionnels, avant-même la fin des premières constructions et l'arrivée des premiers habitants et habitantes.

Soumis au vote, le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents

3. Rapport du comité pour l'année 2020

(document en annexe)

Le rapport a été communiqué aux membres par mail du 26.03.2021. La Présidente commente le rapport et signale que le comité a tenu 23 séances depuis la création de l'AVV.

Pour cette première année de fonctionnement, les tâches ont été réparties entre les membres de la manière suivante :

- Présidente : Sylvie Fischer
- Secrétaire : Claude Dupanloup
- Trésorier : Lionel Bionda
- Site web : Tiago Larcher Monteiro (qui a rejoint le comité en cours d'année)

Après un travail de communication dont l'édition d'un flyer de présentation de l'association et le développement d'un site web, le Comité s'est investi avec l'appui du Bureau de l'intégration du département cantonal de la cohésion sociale et du service des affaires sociales de la Ville de Lancy, dans une réflexion sur le vivre ensemble, laquelle a débouché à la rentrée scolaire sur la définition d'un « plan d'action sociale pour le quartier de Pont-Rouge ».

Un des éléments phare de ce dispositif est la création d'un poste de coordinatrice de quartier financé par le Département de la cohésion sociale (DCS) et rattaché au Service des affaires sociales de la Ville de Lancy. L'engagement de Mme Odile Magnenat dans cette fonction est intervenu dès l'automne et dès lors le comité collabore activement avec elle.

C'est dans ce contexte et grâce à une proposition de la Fondation communale immobilière de Lancy (FCIL) que nous avons pu ouvrir l'Espace quartier, arcade de 80m² située au N° 6 de la Place de Pont-Rouge. Placé sous la gestion conjointe de l'AVV et du Service des affaires sociales et du logement de Lancy (SASL), ce local nous permet d'assurer des permanences d'accueil et d'informations au service des habitants et habitantes. Dès que les conditions sanitaires le permettront, il pourra aussi être mis à disposition pour des fêtes de famille, anniversaires ou des réunions et cours.

Une collaboration a été instaurée avec l'Université de Genève (Institut de recherche sociologique) pour une recherche sur l'histoire du quartier et les projets d'urbanisation qui ont conduit au développement de l'important complexe d'habitations actuel. La question des motivations des fondations « maîtres d'ouvrage » qui ont investi pour ces constructions de logement était également au cœur de cette recherche. Son déroulement a, toutefois, été lourdement perturbé par la pandémie et un prolongement est envisagé pour la prochaine saison académique.

Enfin, le comité a été contacté par une habitante pour l'accompagnement des enfants d'âge scolaire dans les écoles de Lancy. Ce ou ces parcours « Pédibus » devront être définis pour la prochaine rentrée scolaire en collaboration avec la Police municipale pour la mise en place d'un trajet sécurisé.

Diverses remarques et questions sont posées :

- Ueli Leuenberger fait observer que l'arcade est mise à disposition gratuitement par la FCIL pour les habitants et habitantes et qu'il ne s'agit donc pas de location.
- Valentina Hemmeler Maïga tient à souligner le soutien de la Ville de Lancy pour la mise en place du poste de coordinatrice de quartier.
- Salima Moyard félicite l'AVV au nom de la Ville de Lancy pour le dynamisme de l'association, l'engagement de ses membres. Elle relève en particulier le développement du site web instrument de communication pour l'ensemble du quartier. Elle se réjouit de voir la bonne participation des habitants et habitantes en faveur de la vie sociale du quartier. Elle souligne la bonne collaboration avec le Département de la cohésion sociale pour le projet pilote lancé sur le quartier de Pont-Rouge avec le plan de cohésion sociale très ambitieux. C'est une très bonne base qui permettra de belles réalisations. Il s'agit d'un modèle qui permettra aussi de tirer des enseignements pour d'autres ensemble sur la Commune.
- Sara Sottocasa-De Oliveira intervient sur la question du **trajet des écoliers**. Tentative de constituer un groupe Pédibus mais pas de soutien de l'Ecole ou de la Commune. Les parents doivent s'organiser eux-mêmes ce qui est assez compliqué. Le projet pourrait-il être mis en place par la Mairie par exemple ? Sylvie Fischer relève que la démarche d'organisation est un peu compliquée. Elle suggère qu'un groupe de travail soit constitué sur cette question en lien avec l'association Transport et environnement qui peut apporter un soutien organisationnel. Tiago Larcher Monteiro est aussi en faveur d'une réflexion à ce sujet avec l'aide d'Odile Magnenat pour faire le lien avec la Commune. Steven Wyss suggère qu'une information soit communiquée notamment sur le site web pour que les parents concernés sachent à qui s'adresser. Odile Magnenat indique que ce sujet peut aussi être discuté lors des ouvertures de permanence de l'Espace quartier et qu'on pourrait ainsi établir une liste des parents intéressés pour les regrouper. Claude Dupanloup signale une communication reçue ce jour de la direction de l'Ecole En-Sauvy qui informe que depuis cette année scolaire, ce sera l'Etablissement Palettes/Bachet-de-Pesay qui reprendra

tou.te.s les élèves du quartier de Pont-Rouge. Il propose un contact avec le directeur de cet établissement, M. Bernard Riedweg, et de joindre aussi Linda Rey qui était aussi intervenue sur la mise en place d'un parcours Pédibus.

- Joana Da Silva souhaiterait avoir des éclaircissements au sujet de la **nouvelle Ecole du quartier de Pont-Rouge** qui va être construite. Des rumeurs circulent sur les catégories d'âge d'enfants qui pourront en bénéficier. Il semblerait que les plus grands seulement pourront y être inscrits. En tant qu'association serait-il possible d'intervenir pour que cette école soit ouverte à tous les degrés. Odile Magnenat informe que du point de vue des services de la commune, rien n'est arrêté à ce sujet. Il s'agit effectivement d'un demi-groupe scolaire avec 8 classes (ouverture est prévue pour 2024). Les règles OPAM (ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs) doivent être examinées mais rien n'est déterminé pour le moment. Sylvie Fischer confirme la préoccupation du comité sur cette question, lequel suivra cette affaire et proposera des interventions si nécessaire.

4. **Présentation des comptes**

(documents en annexe)

Daniel Roth, membre de l'association, a été sollicité par le comité pour la vérification des comptes de l'exercice écoulé. Il présente et commente le compte d'exploitation qui se solde par un excédent de CHF 558,90, soit la différence entre les produits pour un total de CHF 4'677,70 et les charges pour un total de CHF 4'118,80

A noter que l'AVV a bénéficié en 2020 de financements exceptionnels dont :

- La participation des fondations et coopératives propriétaires pour le financement du dépliant édité pour présenter l'association (coût total de CHF 3'751,95).
- D'autre part, la FCLPA (Fondation communale pour le logement des personnes âgées et la FPLC (Fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif) ont accepté d'assumer directement et conjointement le développement du site web pour un coût total de CHF 3'800.
- Enfin, le coût du loyer de l'arcade ne nous est pas imputé étant donné que la FCIL (Fondation immobilière la commune de Lancy) met gracieusement à disposition le local « Espace quartier » sous forme d'un contrat de prêt à usage.

Le bilan d'ouverture lors de la création de l'association est à zéro tandis que le bilan établi au 31.12.2020 présente un résultat de CHF 558,90 aux actifs et passifs.

Au terme de cette présentation, Daniel Roth donne lecture du rapport de vérification du 23.03.2020 qui propose en conclusion de donner décharge au comité pour les comptes de l'exercice 2020.

5. **Approbation des rapports et comptes**

La Présidente demande à l'assemblée de se prononcer sur les rapports présentés aux points 3 et 4. Le vote est lancé. Les rapports sont approuvés à l'unanimité des membres présents et l'assemblée donne décharge au comité pour la gestion de l'association.

6. **Election du comité**

Les membres sortants du comité se représentent, à savoir :

- Sylvie Fischer : Présidente
- Claude Dupanloup : Secrétaire
- Lionel Bionda : Membre

Les personnes qui se sont jointes à titre d'invitées aux séances du comité se présentent, soit :

- Tiago Larcher Monteiro : Administrateur site web
- Daniel Roth : Trésorier

Parmi l'assemblée, 3 membres de l'association font acte de candidature :

- Joana Da Silva : Membre
- David Mathys : Membre
- Steven Wyss : Membre

La Présidente soumet au vote l'ensemble des 8 candidatures pour le Comité. Le vote est lancé. A l'unanimité des membres présents, les 8 membres désignés sont nommés et composeront donc le Comité pour l'exercice en cours.

7. Organe de contrôle des comptes

Conformément à l'article 17 des statuts de l'AVV, l'assemblée doit désigner 2 personnes pour le contrôle des comptes (compte d'exploitation et bilan annuel).

Se présentent à cette fonction :

- Kim Durussel (représentante de la. Fondation Camille Martin)
- Yves Gubelmann (représentant de Point Commun)

La Présidente soumet ces 2 candidatures au vote de l'assemblée. Le vote est lancé. A l'unanimité moins une abstention la nomination des 2 personnes désignées est approuvée.

8. Budget 2021 et montant des cotisations

Daniel Roth présente le budget prévisionnel pour 2021. En l'état ce projet de budget se solderait par déficit de CHF 1'885,30, soit : CHF 1'564 aux produits et CHF 3'449,30 aux charges. Il s'agira donc de trouver des ressources complémentaires avec de nouvelles cotisations d'adhérents et en faisant appel à des dons et subventions. A ce propos, une demande de soutien sera adressée à la Ville de Lancy, notamment pour une contribution aux charges de fonctionnement et d'entretien du local, lesquelles représentent un montant de plus de CHF 2'000, ceci sans compter l'arcade mise à notre disposition gracieusement par la FCIL.

Le Comité propose de maintenir les cotisations 2021 à leur niveau précédent, soit :

- CHF 20 pour les membres individuels (par ménage)
- CHF 100 pour les membres collectifs (fondations et coopératives propriétaires)

Soumise au vote, cette proposition est approuvée à l'unanimité des membres présents.

9. Plan de cohésion sociale du quartier de Pont-Rouge

(document en annexe)

Odile Magnenat, coordinatrice de quartier à 60%, présente une synthèse de ce plan qui a été agréé par la Ville de Lancy et par le Département de la cohésion sociale (DCS).

Il comprend 6 axes principaux, soit

- **AXE GOUVERNANCE**
Objectif : Coordonner les différents acteurs et partenaires du quartier
- **AXE ACCUEIL ET INFORMATION**
Objectif : Accueillir et informer les nouveaux habitant-e-s pour favoriser leur intégration
- **AXE VIVRE-ENSEMBLE**
Objectif : Développer des activités de vivre-ensemble avec les habitant-e-s et les professionnels œuvrant dans le quartier pour différents publics-cibles
- **AXE INTÉGRATION SOCIALE**
Objectif : Proposer des activités favorisant l'intégration de personnes migrantes
- **AXE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF**
Objectif : Développer la participation citoyenne des habitant-e-s avec différents outils de démocratie de proximité
- **AXE CONSTRUCTION ET MOBILITÉ**
Objectif : S'assurer que la mobilité et les constructions soient en adéquations avec les besoins des personnes présentes

Pour mener à bien les différentes actions qui découlent des objectifs fixés, un Groupe de suivi opérationnel animé par la coordinatrice de quartier a été mis en place. Les acteurs de terrain y participent dont les représentants de la FASE (maisons de quartier et travailleurs sociaux hors murs), le Service des affaires sociales et les représentants du Comité de l'AVV.

Pour superviser l'ensemble et évaluer le fonctionnement du projet, un Comité de pilotage a été constitué. Il est composé de l'AVV (Sylvie Fischer), du Service des affaires sociales et du logement Vincent Künzi, Alicia Riondel-Carrard et Odile Magnenat), du Bureau de l'intégration (Nicolas Roguet et Laurent Tischler), la FASE (Guy Musy), ainsi que des fondations et coopératives propriétaires (Lionel Bionda/FPLC, Claude Dupanloup/FCLPA, Salima Moyard et Ueli Leuenberger/FCIL, Kim Durussel/Camille Martin, Anne-Florence Dami/Nicolas Bogueret, Joël Cornuz/Cité Derrière, Adrien Zwerner/CopLog/SPG).

Il y aura le samedi 8 mai un événement pour l'accueil des habitants sous forme d'une visite du quartier. Ce sera aussi l'occasion de discuter plus à fond des différentes actions.

Le quartier de Pont Rouge englobe aussi les immeubles du groupe Mallet (Route du Grand-Lancy) dont les habitants sont associés aux actions de quartier.

10. Divers et propositions

Aucune proposition individuelle n'est parvenue au Comité.

David Mathys regrette qu'il n'y ait pas eu davantage d'actions festives. Il souhaite que ces actions puissent être développées en respectant les mesures sanitaires. Ceci permettrait également de sensibiliser les habitants à participer à l'association.

Valentina Hemmeler Maïga a entendu parler d'une idée de marché dans le quartier de Pont-Rouge. Claude Dupanloup confirme à ce sujet que la FCLPA qui gère les immeubles de l'Adret a imaginé que la cour du lot A soit animée et une demande a été adressée en ce sens à la Ville de Lancy pour la mise en place d'un marché hebdomadaire. Il y aurait aussi la possibilité de mettre en place des cabanes à glaces ou marrons selon les saisons.

Cyril Rufener sur les questions de mobilité dans le quartier, fait deux remarques :

* la rampe à côté des escaliers entre le bâtiment L5 et L4 (sauf erreur) est difficilement praticable en poussette, est-il possible de faire quelque chose ?

* une passerelle est-elle envisageable entre Adret étape 2 et le centre commercial, c'est-à-dire sous les rails. En effet, habitant bientôt L9, cela sera très aidant en mobilité !

Joana Da Silva regrette qu'il n'y ait pas une boulangerie dans le quartier. Lionel Bionda signale qu'une boulangerie (Exbrayat) existe dans le quartier d'affaires à côté de l'arcade TPG. Dans le reste des constructions actuellement en cours il n'y aura pas de nouveaux commerces. Claude Dupanloup signale que la FLPA souhaite mettre en service dans l'immeuble de l'Adret une épicerie-tabac-journaux. Il encourage les personnes intéressées à prendre contact avec la coordinatrice de l'Adret (Sandrine Grether).

Sylvie Fischer remercie les membres de l'association pour leur soutien et leur présence. Elle souligne également le rôle important des partenaires externes pour la vie sociale de quartier, notamment la FASE, le Service des affaires sociales de Lancy et le Département de la cohésion sociale. Elle invite les membres à prendre connaissance des activités qui seront annoncées notamment sur le site web www.quartier-pont-rouge.ch

La séance est levée à 21 heures.

Documents cités : - PV de l'AG constitutive du 6.11.2019
- Rapport du Comité pour l'exercice 2020 (en annexe)
- Synthèse du plan de cohésion sociale (en annexe)
- Comptes 2020 (exploitation et bilan) et rapport de vérification

Claude Dupanloup
Secrétaire AVV
31.03.2021